

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13/12/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

#### 1. Intitulé du projet

Pose d'un câble optique sous-marin permettant la desserte des îles du Sud de l'archipel de Guadeloupe pour le très haut débit

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Région Guadeloupe

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Ary Chalus, Président de la Région Guadeloupe

RCS / SIRET

2 3 9 7 1 0 0 1 5 0 0 0 2 9

Forme juridique

Collectivité territoriale

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
34. Autres câbles en milieu marin	Câble optique sous-marin de 116 km de longueur et cinq atterrissements

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la pose d'un câble optique sous-marin pour la desserte des 3 îles du Sud de la Guadeloupe. Le câble sera enterré sur terre, ensouillé, lesté ou ancré en mer.

Les sites prévus pour les 5 atterrissements sont les suivants :

- Basse terre : Capesterre
- Les Saintes/Terre du Haut : Baie du Marigot
- Marie Galante : St Louis
- La Désirade : Beauséjour
- Grande Terre : St François

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Territorial Directeur d'Aménagement Numérique de la Guadeloupe dont les objectifs sont de :

- Rendre éligible, 100 % des foyers et entreprises de Guadeloupe au très haut débit 100Mbit/s par la combinaison es initiatives publique et privée
- Garantir une couverture complète du territoire par une combinaison de technologies.

Le projet vise à raccorder à Basse-Terre et Grande-Terre, les 3 îles du Sud par un câble optique sous-marin, dans la perspective d'amener le Très-Haut-Débit (FttH, 4G...). Le choix de cette solution s'explique aussi par la nécessité de maintenir une continuité numérique face aux aléas climatiques auxquels sont soumises les actuelles infrastructures hertziennes.

Ce projet constitue un enjeu majeur pour la Région Guadeloupe dans la mesure où il contribue fortement à l'égalité d'accès au très haut débit pour tous les habitants, permettant de compenser l'isolement des populations en matière de santé, d'accès à la culture, d'éducation, de formation, de services publics ou encore de lien social.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La conception et la réalisation du câble ont été confiées au groupement Orange/Orange Marine dans le cadre d'un Marché Global de Performance.

Une fois le tracé optimal défini, le câble de télécommunications est chargé à bord du navire câblé selon la longueur requise (116 km environ).

- Pose en haute mer : Le navire câblé effectuera la pose du câble en mer jusqu'à 15-20 m de fond en longeant les côtes de la Guadeloupe par le Sud. Le câble sera en grande partie ensouillé sur le tracé au fur et à mesure de la pose. Trois dérivations (Branching Unit ) seront immergées pour créer des branches de câble vers les Saintes, Marie Galante et la Désirade.

- Atterrissages : Le navire câblé se met en station au plus près d'un des cinq sites d'atterrissage . Une embarcation légère fait alors le tirage de l'extrémité du câble, qui est soulagé par des flotteurs jusqu'à la plage d'arrivée. Lorsque l'extrémité du câble aura atteint le point d'atterrissage, il sera tiré dans une tranchée de plage jusqu'à un relais enterré (chambre-plage). Le câble sera enterré sur la plage qui sera remise ensuite en l'état initial. Il sera protégé dans sa partie immergée entre 15-20 m de fond et le rivage, par des équipes de plongeurs (câble ensouillé, lesté avec coquilles et/ou ancré pour respecter les natures de fond marin).

Les mêmes opérations se répètent jusqu'au dernier des cinq atterrissages.

Les travaux devrait durer entre 8 à 10 semaines.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cette infrastructure sera invisible après les travaux de pose et durant son exploitation. La présence du câble n'aura aucun impact sur les activités de transport maritime, les zones maritimes réglementées, ou sur la plage et la zone de baignade.

Le câble est constitué de fibres optiques passives : Il ne produit ni chaleur, ni champ magnétique significatif. Il est inerte chimiquement. Il est sans effet néfaste sur le milieu naturel, faune ou flore.

Il n'est pas prévu de maintenance particulière du câble durant son exploitation. Cependant, en cas de nécessité, la réparation du câble fera appel aux méthodes employées dans la réparation des câbles de télécommunication (intervention de navire câblé sur site).

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Deux dossiers de demande sont en cours pour obtenir :

- Une concession d'utilisation du domaine public maritime,
- une autorisation environnementale au titre de l'article R.214-1 du code de l'environnement (Projet de la rubrique 4.1.2.0, «Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu » pour un coût des travaux supérieur à 1 900 000 Euros).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire câble optique sous-marin	116 km
Emprise au sol	3 208 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

- Basse terre : Capesterre
- Les Saintes/Terre du Haut : Baie du Marigot
- Marie Galante : St Louis
- La Désirade : Beauséjour
- Grande Terre : St François

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 6° 1' 33' 9" 1" W Lat. 16° 0' 2' 96" N

Point d'arrivée :

Long. 6° 1' 17' 24" 4" W Lat. 16° 14' 77" N

Communes traversées :

- Basse terre : Capesterre
- Les Saintes/Terre du Haut : Baie du Marigot
- Marie Galante : St Louis
- La Désirade : Beauséjour
- Grande Terre : St François

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non 

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de ZNIEFF Marine à la Guadeloupe.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Capesterre, - Les Saintes/Terre du Haut : Baie du Marigot, - Marie Galante :St Louis, - La Désirade : Beauséjour - St François
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le tracé du câble sera défini pour passer au large de la réserve naturelle des îlets de Petite Terre ( 841 ha en mer), protégée au titre de la Convention de Carthagène.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les inconvénients liés au bruit sont limités aux quelques semaines de travaux de génie civil pour le projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Guadeloupe étant située dans une zone de sismicité 5 (forte), toutes les communes de Guadeloupe sont couvertes par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN). C'est donc le cas pour les 5 communes prévues pour les atterrissages du câble sous-marin.  Oui, pour les cinq communes sur lesquelles se situent les sites d'atterrissage.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le câble arrive aux Saintes, site inscrit, dans la Baie de Marigot, en contournant les sites protégés.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant les travaux, une faible quantité de sédiments sera mis en suspension durant l'ensouillage du fait de la faible emprise de la tranchée réalisée. Les incidences seront mineures et temporaires.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par les séismes, dans une moindre mesure par les ouragans.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement pendant les travaux pour les engins de chantier au sol, le navire câblé et des embarcations légères en mer.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Durant la pose, les engins de travaux seront source de bruit. Les navires impliqués n'augmenteront pas significativement le bruit ambiant lié à la circulation marine dans le secteur.  Pas de bruit en phase d'exploitation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Uniquement par les engins de travaux durant cette phase.</p> <p>Pas de vibrations en cours d'exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seules les épaves peuvent présenter un risque potentiel d'atteinte. La définition du tracé doit permettre de les éviter le cas échéant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pendant les travaux, des avis aux navigateurs et aux utilisateurs des plages seront passés pour prévenir des travaux en cours et du danger potentiel. La pose du câble pourra entraîner une gêne dans les activités de pêche durant le temps des travaux, pour quelques jours seulement.  Incidence nulle en phase d'exploitation.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Pour la durée des travaux, nous avons identifiés des sites de ponte de tortues imbriquées sur au moins 3 zones d'atterrissements prévus pour le câble sous marin. Afin de n'entraîner aucune perturbation sur la faune, les travaux sur plages seront programmés en coordination avec le RTMG (réseau des tortues marines de Guadeloupe).

Toujours durant les travaux, un protocole de détection des mammifères marins est mis en place pour ne pas perturber les cétacés.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

Durant les 8 à 10 semaines de pose, les perturbations qui pourraient être liées aux travaux seront limitées du fait de la faible emprise du câble sur le milieu (environ 3200 m<sup>2</sup> pour toute sa longueur).

Cette emprise est réversible car le câble peut être entièrement démantelé par des travaux de même nature.

Le câble de Guadeloupe, pendant les décennies de son exploitation, ne polluera pas. Aucun impact sur la qualité des eaux n'est à attendre, ni aucune incidence néfaste sur la faune ou la flore. Le câble ne traversera aucun site naturel marin protégé.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Basse Terre

le, 12 DEC. 2018

Signature

Pour le président du conseil  
et par délégation  
Le directeur général des services  
CONSEIL REGIONAL REGION GUADELOUPE  
BASSE - TERRE

Jean-Louis BOUCARD

